



Michel Godet : "Les territoires portent en eux la solution"

Michel Godet croit plus que jamais au dynamisme des territoires ruraux pour accompagner la France sur le chemin de la prospérité et de l'activité.

## ..... Quelle sont les conditions pour qu'un territoire soit attractif ?

L'attractivité d'un territoire dépend prioritairement de sa qualité de vie et des relations sociales qui régissent le quotidien de ses habitants. Mais pour qu'un territoire soit attractif, il convient également d'entretenir la confiance, de préserver la sécurité des biens et des personnes, de stimuler les vies associative et culturelle ou encore de favoriser les conditions idéales du développement économique, le maintien des services publics, l'essor du logement et des transports. La réduction des inégalités est également un facteur de dynamisme économique. Parallèlement, il faut aussi aider les acteurs du territoire à agir par eux-mêmes et pour eux-mêmes, le tout en faveur de l'intérêt général.

Au projet de société, vous dites préférer une « société de projets ».

En effet, il faut les accompagner dans une dynamique de projets, voilà la méthode la plus efficace pour préparer au mieux le département aux mutations de demain. Les contraintes de la mondialisation et de la finance sont les mêmes pour tous. Pourtant, certains territoires réussissent là où d'autres échouent. Or, il n'y a pas de territoires condamnés, mais plutôt des territoires sans projet. Je préfère une « société de projets » qui s'appuie sur les expériences tentées dans les territoires urbains et ruraux. Tous les territoires qui proposeront une qualité de vie resteront ou deviendront attractifs.

## ..... Les solutions sont donc à chercher du côté des territoires...

Les facteurs d'attractivité sont endogènes, et les territoires portent souvent en eux la solution à leurs difficultés. C'est une

bonne nouvelle en soi. Certains territoires, comme la Mayenne, multiplient les initiatives réussies. Dans la région, citons la Vendée où la dynamique de développement s'est cristallisée autour d'un réseau de petites villes, mais également le Pays de Vitré, avec un taux de chômage inférieur à 5 % et un taux d'emploi industriel de 42 %. Laissons agir les territoires ! Le bon sens des décideurs locaux doit prévaloir. Il est urgent que les initiatives et les expérimentations locales aient toute la pleine confiance de la « France d'en haut » et ne soit plus bridées par une administration centrale jacobine.

## ..... Quels sont les atouts de la Mayenne pour réussir à relever les défis qui s'annoncent ?

La Mayenne dispose de nombreux atouts. D'abord économiques avec une dynamique industrielle soutenue où 25 % de ses emplois sont issus de ce secteur, et une agriculture de poids, incontestable fleuron de son économie, représentant 10 % de son produit intérieur brut, soit cinq fois plus qu'au niveau national. Le déploiement de la fibre optique, la mise en service de la ligne à grande vitesse sont des signaux très forts envoyés aux investisseurs et à tous ceux qui souhaiteraient quitter les grandes métropoles régionales ou la Capitale pour rejoindre la Mayenne. Il faut enfin souligner un certain art de vivre où se mêlent des conditions de vie épanouissantes et harmonieuses.

Les territoires ruraux ont toute leur place face aux métropoles régionales.

Oublions l'idée fausse que seules les métropoles régionales peuvent porter le développement. Elles ont même tendance à creuser des inégalités et des déséquilibres avec les territoires ruraux (phénomène de gentrification) et à créer des déserts ruraux. La Mayenne aurait grand intérêt à décréter le bien-être et le savoir bien-vivre, comme les facteurs clés de son attractivité. Ce département en a toutes les qualités. Cet enjeu doit se traduire par sa capacité à attirer et à intégrer de nouvelles populations, de nouveaux actifs, voire de nouvelles entreprises. Il impose de mettre en œuvre une politique d'affirmation de ses spécificités.